LA DETTE QUÉBÉCOISE : MYTHES ET RÉALITÉ (SUITE)

QUELLE PART DE CETTE DETTE EST BONNE, QUELLE PART EST MAUVAISE ?

SELON LES ESTIMATIONS DE L'IRIS, LES DEUX TIERS DE LA DETTE QUÉBÉCOISE AURAIENT ÉTÉ CONTRACTÉS POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES TELLES DES ÉCOLES, DES ROUTES OU DES HÔPITAUX.

CES INVESTISSEMENTS SONT GÉNÉRALEMENT CONSIDÉRÉS COMME DE LA BONNE DETTE.

L'AUTRE TIERS PROVIENDRAIT DE DÉPENSES DE PROGRAMMES DÉPASSANT LES REVENUS. C'EST LA PART QU'ON ASSOCIE À LA MAUVAISE DETTE.

DONC, NOUS NE LÉGUERONS PAS QUE DES DETTES AUX GÉNÉRATIONS FUTURES, MAIS AUSSI TOUT UN HÉRITAGE D'INFRASTRUCTURES.

AIDE SOCIALE

- Les compressions à l'aide sociale sont de l'ordre de 65 millions, sommes principalement économisées par une réforme qui limitera son accessibilité pour les nouveaux demandeurs.

Le projet de loi 70 impose des démarches d'emploi aux nouveaux prestataires, et s'ils refusent, ils pourraient voir leur chèque amputé de moitié. Prenons l'exemple d'une mère monoparentale qui après une rupture se retrouve dans une situation de vulnérabilité. Et bien, elle pourrait être forcée de faire des démarches d'emploi malgré les moments difficiles qu'elle vit. Enfin, rappelons que le nombre de demandeurs à l'aide sociale est en diminution depuis quelques années.

AUTRES HAUSSES

D'autres hausses de tarifs amputent le budget des familles : coût du billet d'autobus à la STM, frais d'électricité d'Hydro-Québec et le coût du panier d'épicerie.

Bref, moins de services et un fardeau financier accru pour les familles!

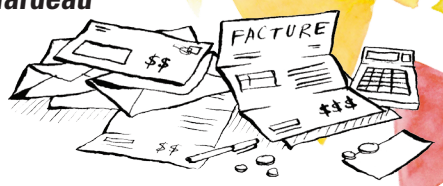

LA DETTE QUÉBÉCOISE : MYTHES ET RÉALITÉ

NUL NE PEUT NIER DONC LES IMPACTS RÉELS QUE VIVENT OU VIVRONT LES FAMILLES MONTRÉALAISES SUITE À CETTE VAGUE DE MESURES QUI SÉVIT DEPUIS DEUX ANNÉES DÉJÀ. LA PLUPART DES GENS LES DÉPLORENT, MAIS PLUSIEURS CROIENT À TORT QU'ELLE ÉTAIT INÉVITABLE ÉTANT DONNÉ LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE, MAIS SURTOUT, À CAUSE DE LA DETTE DU QUÉBEC QUE LE GOUVERNEMENT BRANDIT TEL UN ÉPOUVANTAIL. MAIS EST-CE QUE CETTE DETTE EST AUSSI EFFRAYANTE QU'ON LE LAISSE ENTENDRE?

À QUI DEVONS-NOUS CET ARGENT?

LA DETTE D'UN PAYS PEUT ÊTRE :

INTÉRIEURE — EXTÉRIEURE

SI ELLE EST INTÉRIEURE, CELA ÉQUIVAUT À DE L'ARGENT QUE L'ON SE DOIT À SOI-MÊME, ET QUI EST LIÉ PAR EXEMPLE AUX CRÉDITS DE TAXES, AUX FOURNISSEURS OU SALAIRES DE FONCTIONNAIRES.

LA DETTE EXTÉRIEURE QUANT À ELLE EST DE L'ARGENT QUE L'ON DOIT À UN AUTRE PAYS OU À UNE ENTREPRISE ÉTRANGÈRE.

QUÉBEC NE SAIT PAS EXACTEMENT À QUI APPARTIENT SA DETTE. PLUSIEURS ÉCONOMISTES S'ENTENDENT POUR DIRE QUE LE PORTRAIT DOIT ÊTRE SEMBLABLE À CELUI DU CANADA.

ON ESTIME DONC QUE SEULEMENT 15 % DE LA DETTE SERAIT POSSÉDÉ PAR DES ÉTRANGERS.

LES 85 % RESTANT APPARTIENDRAIENT À DES QUÉBÉCOIS.ES ET À DES CANADIEN.NES.

Aussi, 30 % de la dette est contrôlé directement par le gouvernement du Québec. Nous n'avons donc pas à craindre que des intérêts étrangers ne viennent saisir notre avoir collectif. De plus, en dépit de notre dette prétendument catastrophique, le Québec a une bonne cote de crédit et est toujours capable d'emprunter.
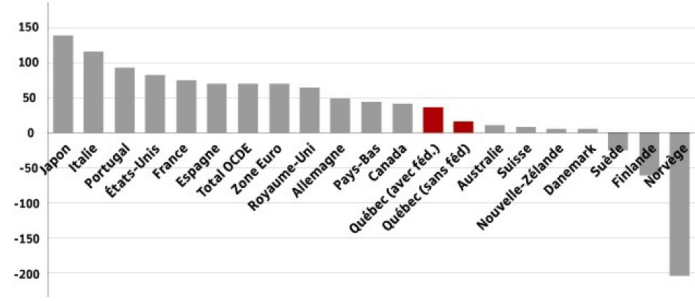
QUAND ON LE COMPARE AUX AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS, LE QUÉBEC EST EN MEILLEURE POSTURE QUE LES ÉTATS-UNIS, LA FRANCE, LA GRANDE-BRETAGNE, L'ALLEMAGNE ET LES PAYS-BAS, ET CE, MÊME SI NOUS LUI AJOUTONS SA PART DE LA DETTE CANADIENNE.